







Contre le 49-3, une seule réponse sempose, la mobilisation !

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires ont pris acte de l'annonce par le Premier ministre samedi dernier en fin d'après-midi d'utiliser l'article 49-3.

Cette procédure gouvernementale permet de faire passer sans vote à l'Assemblée Nationale le projet de loi portant sur le système de retraites par points.

Cela démontre l'impuissance du gouvernement à répondre aux interrogations sérieuses et légitimes des parlementaires à propos de ce projet incomplet, très approximatif aux multiples inconnues. C'est une nouvelle preuve, si celle-ci était nécessaire, que le gouvernement refuse le débat et veut faire passer en force ce projet de régression sociale minoritaire dans l'opinion publique.

Deux motions de censure sont désormais déposées, et imposent au gouvernement de s'expliquer par un discours de politique générale. L'intersyndicale de la Drôme réaffirme son opposition à ce projet et la nécessité de créer de nouveaux droits pour les salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es. Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires appellent à poursuivre les actions sans relâche, sous toutes les formes décidées localement.

Elles appellent à participer massivement au rassemblement organisé mardi 3 mars à 14 heures devant la Préfecture de Valence